



BOSS
LUBRICANTS



FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

BOSS LUBRICANTS
6303, rue 30 S.E., bureau 112
Calgary (Alberta)
T2C 1R4

Urgence de transport : 1-800-844-9457

Information technique : 1-403-279-2223

Information sur la fiche signalétique : 1-403-279-2223

NOM DU PRODUIT : Mélange Synthétique TGH

NOM COURANT : Mélange Synthétique TGH

NOM CHIMIQUE : Huile de lubrification

Fiche signalétique : 1028-D1A4 – Rév. E, 3/2/2013

FORMULE CHIMIQUE : Mélange

FAMILLE CHIMIQUE : Hydrocarbure

SECTION 2 : COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS	POURCENTAGES (par poids)	PEL (OSHA)	TLV (ACGIH)	N° DE CAS
Huile, solvant neutre	75 à 90 %	S.O.	5 mg/m ³ (brouillard d'huile)	Mélange
Additifs de performance	Confidentiel			

(TWA) – La moyenne pondérée dans le temps est l'exposition atmosphérique moyenne maximale d'un employé au cours de toute période de travail de huit heures d'une semaine de travail de 40 heures.

(STEL) – La limite d'exposition à court terme est l'exposition moyenne pondérée de 15 minutes qui ne devrait jamais être dépassée pendant une journée de travail, sauf si une autre limite de temps est spécifiée.

SECTION 3 : IDENTIFICATION DES DANGERS

SOMMAIRE D'URGENCE

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

VOIES D'ENTRÉE (contact avec les yeux, dermique, inhalation) :

EFFETS AIGUS DE LA SUREXPOSITION :

Yeux – Le contact avec les yeux peut causer l'irritation.

Peau – Le contact avec la peau peut causer l'irritation.

Inhalation – Peut causer l'irritation du nez et de la gorge.

Ingestion – Peut causer la nausée et le vomissement. Un grand volume peut affecter le système nerveux central.

EFFETS CHRONIQUES DE LA SUREXPOSITION : Aucun effet nocif anticipé.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION : Dermatite et conditions respiratoires existantes.

CANCÉROGÉNÉCITÉ : NTP : Non CIRC : Non OSHA : Non



INDEPENDENT LUBRICANT
MANUFACTURERS ASSOCIATION



SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS

PROCÉDURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux – Si la substance entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant quinze minutes, tout en soulevant occasionnellement les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Contact avec la peau – Si la substance entre en contact avec la peau, rincer promptement la peau contaminée avec du savon et de l'eau. Si la substance pénètre à travers les vêtements, retirer les vêtements et laver la peau promptement avec du savon et de l'eau. Si l'irritation persiste après le rinçage, consulter un médecin.

Inhalation – Si la personne inhale un grand volume de la substance, amener immédiatement la personne exposée à l'air frais. Si la respiration s'est arrêtée, administrer la respiration artificielle. Garder la personne au chaud et au repos. Consulter un médecin dès que possible.

Ingestion – Si la substance a été avalée, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR : >205 °C (400 °F)

TEMP. D'AUTO-INFLAMMATION : >260 °C (500 °F)

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR
% EN VOLUME

INFÉRIEURE
S.O.

SUPÉRIEURE
S.O.

AGENTS EXTINCTEURS : Utiliser des jets d'eau pour refroidir les surfaces exposées à l'incendie et pour protéger le personnel. Utiliser de la mousse, un produit chimique sec ou des jets d'eau (brouillard) pour éteindre l'incendie.

PROCÉDURES PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Lors de la lutte contre l'incendie, porter une tenue de feu complète et un appareil respiratoire autonome. L'eau peut causer des éclaboussures. La substance flotte sur l'eau.

DANGERS INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Des fumées, gaz ou vapeurs toxiques peuvent être dégagées pendant la combustion.

CLASSIFICATIONS NFPA 704 : Santé 1 Incendie 1 Réactivité 0 **DES DANGERS** :
HMIS Santé _____ Incendie _____ Réactivité _____

SECTION 6 : MESURES POUR FUITES ACCIDENTELLES

MESURES À PRENDRE SI LA SUBSTANCE EST DÉGAGÉE OU RENVERSÉE : Un équipement de protection individuelle devrait être porté. Aérer la zone si elle est confinée ou mal aérée. Contenir avec des digues ou une substance absorbante pour empêcher la migration vers les égouts/voies d'eau. Récupérer les petits déversements avec un absorbant chimique sec; les grands déversements peuvent nécessiter le pompage ou l'aspiration avant l'absorption. Peut nécessiter l'excavation du sol fortement contaminé. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

SECTION 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION ET ENTREPOSAGE : Entreposer dans un contenant fermé, loin de toute source d'inflammation. La température de manipulation ne devrait pas dépasser 80 °C (175 °F). Se laver complètement après la manipulation. Ne pas entreposer à des températures de plus de 45 °C (113 °F). Des vapeurs odorantes et toxiques peuvent provenir de la décomposition de ce produit s'il est entreposé à des températures excessives pendant des périodes prolongées. Ouvrir avec soin les contenants, seulement dans des zones bien aérées, ou utiliser une protection respiratoire appropriée. Entreposer dans une zone bien aérée.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION – PROTECTION INDIVIDUELLE



INDEPENDENT LUBRICANT
MANUFACTURERS ASSOCIATION



CONTRÔLES D'INGÉNIERIE : Aérer pour contrôler les brouillards et les vapeurs au-dessous des limites d'exposition.

APPAREILLAGE RESPIRATOIRE : Non requis normalement. Si les limites d'exposition sont dépassées, utiliser un respirateur homologué par NIOSH. Un appareil respiratoire autonome est recommandé pour entrer dans les espaces confinés ou autres zones



INDEPENDENT LUBRICANT
MANUFACTURERS ASSOCIATION



mal aérées et pour les sites de nettoyage des grands déversements.

PROTECTION DES YEUX : Des lunettes chimiques ou un écran facial sont recommandés pour minimiser le contact avec les yeux.

VÊTEMENTS PROTECTEURS : Des gants imperméables (en nitrile) sont recommandés lors de la manipulation de la substance pour minimiser l'exposition. Des chemises à manches longues, des tabliers pour protéger des produits chimiques et des bottes pour protéger des produits chimiques sont recommandés pour l'exposition de contact ou le nettoyage des déversements. Ne pas porter de montre, d'anneau ou d'accessoire similaire qui pourrait piéger la substance à côté de la peau.

AUTRES (DOUCHES DE SÉCURITÉ, STATIONS DE LAVAGE DES YEUX, ETC.) : De l'eau devrait être disponible pour le rinçage et le lavage lorsqu'une exposition existe. Laver les vêtements souillés. Jeter les chaussures ou autres articles en cuir saturés avec la substance.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT : Liquide ambré

ODEUR : Odeur légère

POINT D'ÉBULLITION : N/D

DENSITÉ (eau = 1) : 0,8800 à 0,8900

PRESSIION DE VAPEUR : <1 mm Hg à 20 °C (68 °F)

DENSITÉ DE VAPEUR (air = 1) : N/D

SOLUBLE DANS L'EAU : Insoluble

TAUX D'ÉVAPORATION (éther = 1) : <1



INDEPENDENT LUBRICANT
MANUFACTURERS ASSOCIATION



SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

pH : N/D

STABILITÉ :

STABLE X (à la température et la pression ambiantes. Consulter la section sur la manipulation et l'entreposage)
INSTABLE _____

INCOMPATIBILITÉ :

SITUATIONS À ÉVITER : Consulter la section sur la manipulation et l'entreposage.

MATÉRIAUX À ÉVITER : Acides, agents oxydants.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Il peut y avoir dégagement de fumée, de monoxyde de carbone, d'aldéhydes de sulfure et de mercaptans alkylés. Dans des conditions de combustions, les oxydes des éléments suivants se formeront : magnésium, calcium, azote, soufre, carbone.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

SECTION 11 : INFORMATIONS SUR LA TOXICOLOGIE

REMARQUE : BOSS LUBRICANTS n'a pas conduit de tests de toxicité spécifiques sur ce produit.

SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

REMARQUE : BOSS LUBRICANTS n'a pas conduit de tests écologiques spécifiques sur ce produit.

SECTION 13 : CONSIDÉRATION D'ÉLIMINATION

PROCÉDURES D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Placer les matières contaminées dans un contenant jetable et les jeter conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux sur l'environnement.

SECTION 14 : TRANSPORT

NOM D'EXPÉDITION DOT CORRECT : S.O.

CLASSE DE DANGER DOT : S.O.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DOT : S.O.

N° DE GUIDE DE RÉPONSE D'URGENCE DOT : S.O.



INDEPENDENT LUBRICANT
MANUFACTURERS ASSOCIATION



INDEPENDENT LUBRICANT
MANUFACTURERS ASSOCIATION



SECTION 15 : INFORMATION RÉGLEMENTAIRE**NUMÉRO CAS**

S.O.

NOM CHIMIQUE

Composés du zinc

POURCENTAGE EN POIDS

0,13 % de zinc

CATÉGORIES DE DANGER (40 CFR 370.2) DE LA SECTION SARA 311-212 :INCENDIE : NONDÉCOMPRESSION BRUSQUE : NONRÉACTIF : NONAIGU : NONCHRONIQUE : NON**SECTION 16 : AUTRE INFORMATION**

Date : le 3 février 2013

Remplace : le 3 février 2010

Raison pour publication : Mise à jour de la section 2

LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE CONCERNENT UNIQUEMENT LA SUBSTANCE SPÉCIFIQUEMENT IDENTIFIÉE. ILS NE CONCERNENT PAS L'UTILISATION DE CETTE SUBSTANCE EN COMBINAISON AVEC TOUTE AUTRE SUBSTANCE OU DANS TOUT PROCÉDÉ PARTICULIER CONFORMÉMENT À 29 CFR 1910.1200(g).

BOSS LUBRICANTS A PRÉPARÉ CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE EN SECTIONS, DANS L'INTENTION QUE CES SECTIONS SOIENT LUES ENSEMBLE DANS LEUR TOTALITÉ SANS OMISSIONS OU ALTÉRATIONS TEXTUELLES. BOSS PENSE QUE CES RENSEIGNEMENTS CONTENUS ICI SONT EXACTS MAIS NE FOURNIT AUCUNE REPRÉSENTATION, GARANTIE OU ASSURANCE, EXPLICITE OU IMPLICITE, CONCERNANT L'EXACTITUDE, LA FIABILITÉ OU LE CARACTÈRE COMPLET DES RENSEIGNEMENTS OU L'APTITUDE DU CONTINU DE LA PRÉSENTE POUR TOUT BUT GÉNÉRIQUE OU SPÉCIFIQUE. LES PERSONNES EXAMINANT CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE DEVRAIENT DÉTERMINER ELLES-MÊMES LE CARACTÈRE ADÉQUAT ET COMPLET DE LA SUBSTANCE POUR SON UTILISATION DANS LEURS APPLICATIONS PARTICULIÈRES.

INDEPENDENT LUBRICANT
MANUFACTURERS ASSOCIATION